

Délibération n° DEL_2026_068



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 28 MAI 2026)**

Date de convocation :

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 27
Nombre de délégués votants : 30
Nombre de pouvoirs : 3

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 28 mai 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, Mme BERGES Isabelle, M. BONNEMASON Bernard, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. MARTIN Fernand, Mme MOULAT Monique, Mme PAQUOT Christine, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. BUNEL Marcel, Mme LASIERRA Hélène, M. BARBAN Jean-Louis, M. MONTOULIEU Jean, Mme MORTIAU Carole, M. BRAUD Jean-Luc, M. PLAA Grégory, Mme SANCHOU Alexandra, Mme MOURASSE Léa, M. LASSALLE Christian, Mme GRISMONDI Muriel, M. SARRAILH Gérard, M. CAZANAVE Patrick, M. BOUSQUET Michel, M. PARADAS SAEZ Andy, Mme MAYSOUNABE Amandine

Pouvoirs :

M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme SANCHOU Alexandra
M. ROTH Patrick donne pouvoir à M. MARTIN Fernand
M. LAMAGNERE Gérard donne pouvoir à Mme MOURASSE Léa

Absents ou excusés :

M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme OMPRARET Fabienne

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET : VENTE D'UNE BORNE MULTIFONCTIONS DE RÉPARATION DE VÉLOS

RAPPORTEUR : M. MARTIN Fernand, Vice-Président en charge de l'environnement, du service public des déchets et des finances

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Il est proposé au Conseil communautaire de procéder à la vente d'un bien de la collectivité n'ayant pas d'utilité pour elle. En effet, en 2022, la Communauté de communes a acquis plusieurs bornes multifonctions de réparation de vélos de marque Altinnova (modèle Altao Fix'air) dont une partie n'a pas encore été déployée.

Une proposition d'achat a été faite par la SAS ISKO BASECAMP HÔTEL, dont l'établissement secondaire est basé à « Les Chalets de l'Ossau » - CD 918 - 64440 Eaux-Bonnes.

Il est proposé d'accéder à la proposition d'achat de la SAS ISKO BASECAMP HÔTEL d'une borne multifonctions de réparation de vélo non utilisée, n° d'inventaire 90007185132012 pour un montant de 2 128€.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

DÉCIDE de valider le présent projet ;

APPROUVE la vente du bien suivant : une borne multifonctions de réparation de vélos, n° d'inventaire 90007185132012, pour un montant de 2 128€ à la SAS ISKO BASECAMP HÔTEL - Les Chalets de l'Ossau - CD 918 - 64440 Eaux-Bonnes ;

DIT que l'acquéreur prend possession du bien en l'état où il se trouve le jour de l'entrée en jouissance sans recours contre le vendeur pour quelque cause que ce soit, notamment en raison des vices apparents et des vices cachés, sauf si celui-ci prouve que le vendeur en avait connaissance ;

DIT que la recette est inscrite au budget de l'année en cours.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON